OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

http://www.onagri.tn/uploads/vigilance/vigilance-mai2019.pdf

Mai 2019

SOMMAIRE

RECAP-AGRI..... 2
La balance commerciale alimentaire à fin Avril 2019..... 2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Mars2019 (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018)..... 3
Situation hydrique observée le17/05/2019..... 4
Flash sur la filière avicole : Avril 2019..... 6
INFO-AGRI..... 7
Pour éviter l'effondrement du vivant, il faut changer l'agriculture et l'alimentation..... 7
Un nouveau rapport appelle à une action urgente pour éviter une crise liée à la résistance aux antimicrobiens..... 9
Avril 2019 : Repli des prix et de l'inflation des produits alimentaires..... 10
Hausse de 41% des exportations des produits de la pêche à la fin du mois d'avril 2019..... 11
Sucre : le déficit mondial est attendu à 1.7 million de tonnes en 2019/2020 (F.O.Licht)..... 11
FAO : Il est nécessaire de renforcer les partenariats mondiaux afin de mettre un terme à la faim et à la malnutrition 12

RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Avril 2019

Pour le quatrième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant des taux de couverture respectifs de 74,1%, 90,2%, 86,4% et 83,1%. Cette baisse résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-39,7% en volume et -43,0% en valeur) et d'une nette évolution des importations céréalières dont la part dans les importations alimentaires est passée de 41,4% à 51,4% à fin avril 2019 et ce suite à une hausse en glissement annuel de 9,3% en volume et de 47,1% en valeur.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 67,2% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours des quatre premier mois de 2018 et 2019.

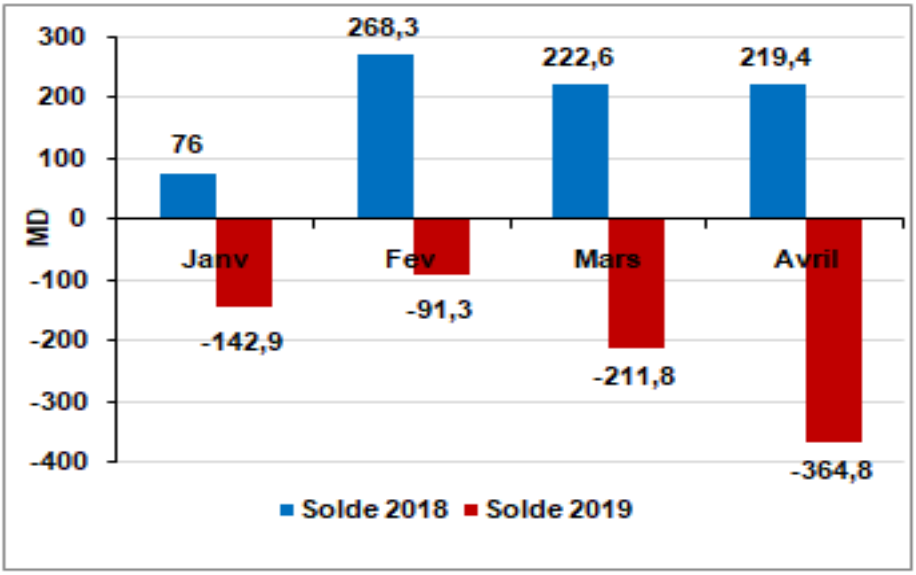

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI.
Observatoire National de l'Agriculture

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Mars 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Mars **2019** a été de **24,3 mille tonnes** contre 24,7 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 1,6%. La baisse de la production de la pêche a concerné principalement la pêche au chalut de fond (-11%). La production aquacole réalisée à fin Mars 2019 s'est stabilisée au même niveau réalisé à la même période de l'année précédente, soit **4 mille tonnes.**

A fin Mars 2019 **les quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **7,4 mille tonnes** pour une valeur de **151,2 MD** contre 5,4 mille tonnes et une valeur de 99,9 MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 37% en termes de quantité et de 51,4% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à l'exportation durant cette période de l'année 2019 de 622,8 tonnes du thon rouge réfrigéré pour une valeur de 35,8 MD et une hausse des exportations des produits aquacoles (exportation de la dorade) (1259,2 tonnes à fin Mars 2019 contre 946,4 tonnes à fin Mars 2018).

Les importations ont atteint **13 mille tonnes** pour une valeur de **63,9 MD** contre 9,6 mille tonnes et une valeur de 46,4 MD à fin Mars 2018, soit une hausse de 35,4% en termes de quantité et une hausse de 37,5% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (36,4%) et en termes de valeur (37,6%).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec **(+87,3 MD)** en 2019 contre (+53,5 MD) enregistrés en 2018, soit 63,2 % de plus.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.

Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

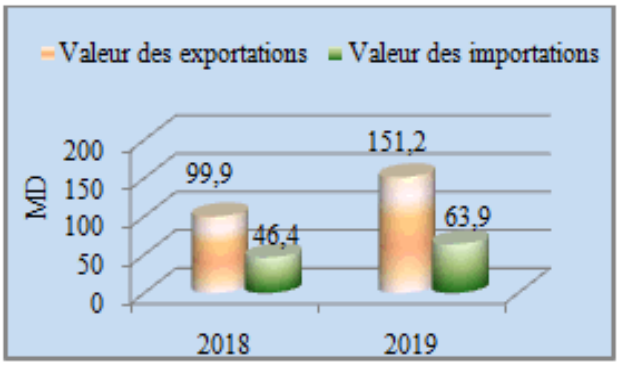

Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.

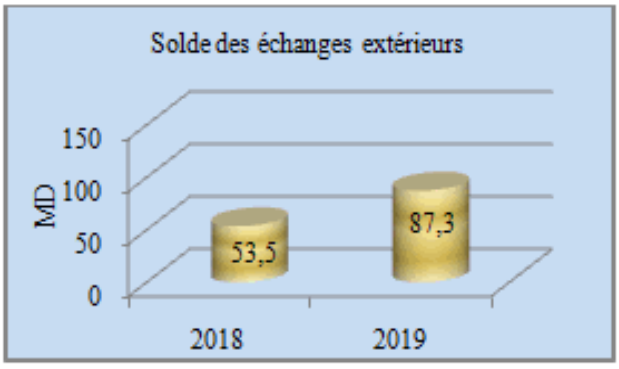

Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Elaboré par Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Situation hydrique observée le17/05/2019

Situation des barrages (période du 01/09/18 au 16/05/19)

A la date du 16/05/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 2300,6 Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (1644,5 Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (907,3 Mm³) suite aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole. Ces apports sont répartis pour une part de 87% au Nord ; 8,7 % au Centre et 4,3% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1792,9 Mm³ contre 1052,4 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières années de 1010,7 Mm³, soit un surplus de 782,3 Mm³. Ceci correspond à une augmentation de 110,3% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 87,8% dans les barrages du Nord, 9,7% dans les barrages du Centre et 2,5% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage** a atteint **80**%. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 16/05/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : **www.agridata.tn**

Situation des barrages

(période du 01/09/18 au 16/05/19)

	Volume stocké dans les barrages (Mm³)			Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm³)	2019/moy (%)	2019/2018 (%)
Nord	979,8	1573,7	60,6%	2002	137,6%	227,9%
Centre	52,9	173,7	228,4%	200,4	136,9%	1038,3%
Cap Bon	19,7	45,6	131,5%	98,2	228,9%	1033,7%
Total	1052,4	1793,0	70,4%	2300,6	139,9%	253,6%

Source : DG/BGTH.

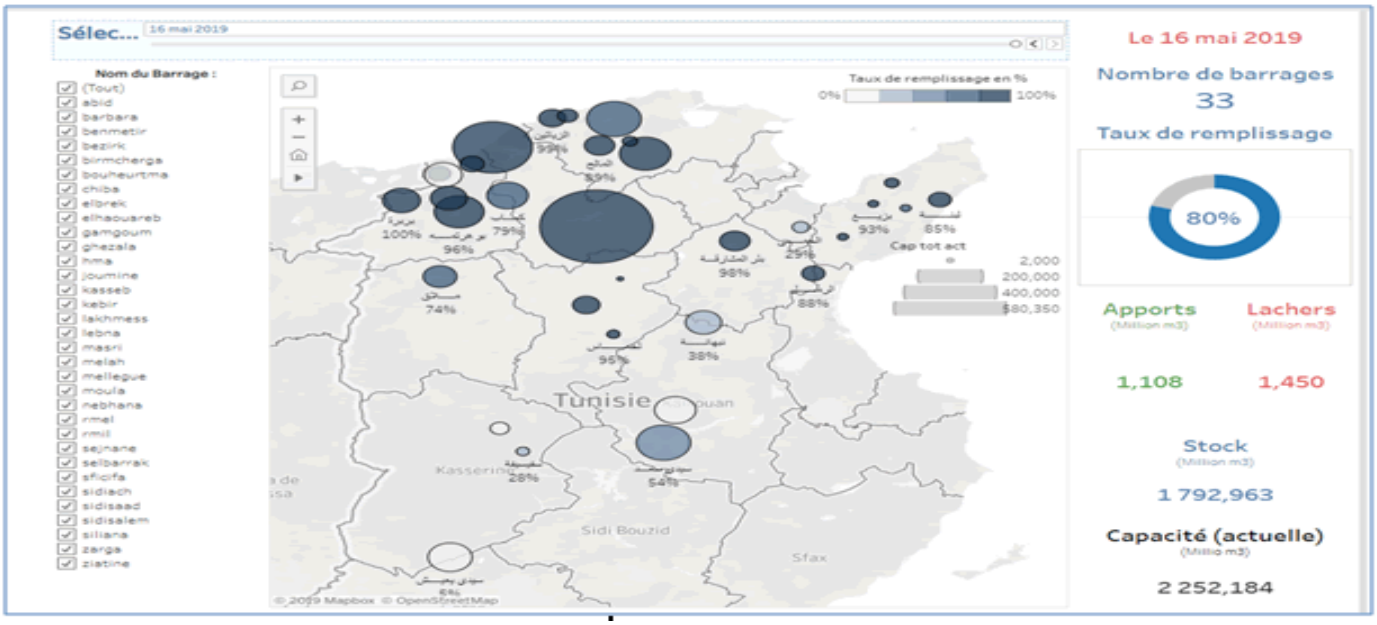

Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 17/05/2019

Durant la période 01/09/18-16/05/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. Par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau légèrement plus élevé dans les régions du Nord et du Centre (Tableau 1).

Tableau 1. Pluviométrie jusqu'au 16/05/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 16/05/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/18-16/05/19	% par rapport à la même période (2018-2019/2017-2018)
Nord Ouest	484,9	102%	119%
Nord Est	461,4	97%	113%
Centre Ouest	165,6	70%	119%
Centre Est	201,8	81%	113%
Sud Ouest	34,3	36%	37%
Sud Est	103,3	78%	45%
Tout le pays	**172,6**	**82%**	**81%**

Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Flash sur la filière avicole
Avril 2019

Poulet de chair

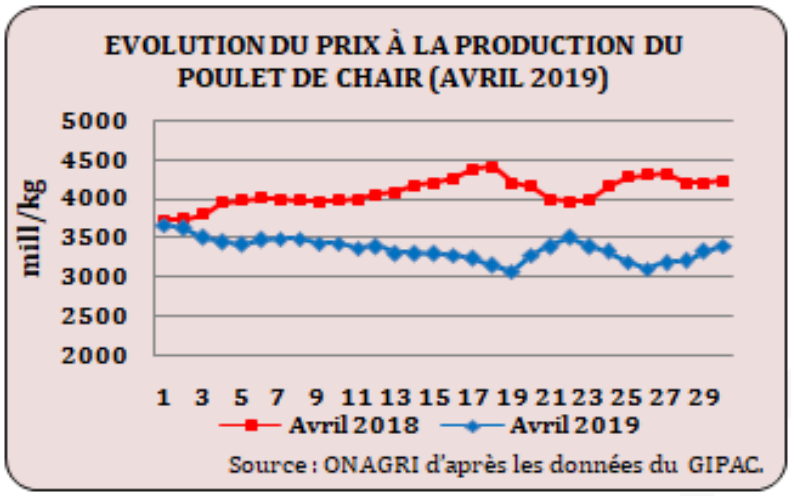

Au cours du mois d'avril 2019 le prix à la production du poulet de chair a enregistré une tendance baissière accompagnée de fluctuations.

Les prix ont d'abord baissé pour atteindre un minimum de 3070 mill/kg à la date du 19/04/2019 puis ils ont oscillé pour clôturer le mois à 3401 mill/kg.

Le prix moyen mensuel a baissé de 17,9% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (3360,6 mill/kg contre 4091,2 mill/kg) et de 13,4% par rapport à celui de mars 2019 (3879,9 mill/kg).

Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Nord (3382,2 mill/kg) devance de 1,7% celui du Sud et 0,2% celui du Centre.

Œufs de consommation

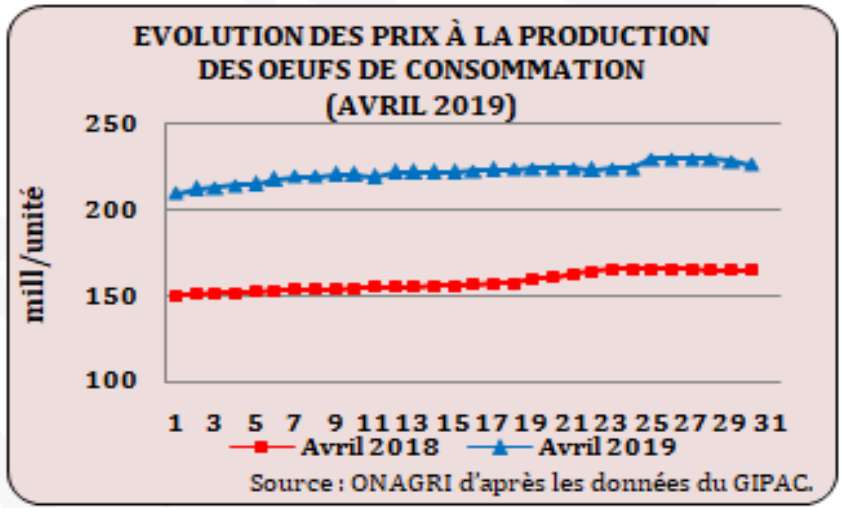

Le prix à la production des œufs de consommation courant avril 2019 n'ont cessé d'augmenter tout le long du mois. Le prix est passé de 209,5 mill/œuf le 01/04/2019 à environ 226 mill/œuf à la fin du mois.

La moyenne mensuelle enregistrée a augmenté de 40,5% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (221,7 mill/unité contre 157,8 mill/unité). Par rapport à mars 2019 (213,5 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 3,9%.

Au Centre du pays, le prix moyen à la production enregistré a été identique à celui enregistré dans le Sud (223,6 mill/unité), alors qu'il a augmenté de 2,0% par rapport à celui du Nord (219,2 mill/unité).

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI
Observatoire National de l'Agriculture

Pour éviter l'effondrement du vivant, il faut changer l'agriculture et l'alimentation

Les États membres de l'IPBES, le « Giec de la biodiversité », ont adopté un rapport inédit qui alerte sur l'effondrement du vivant. L'agriculture industrielle et la consommation de viande sont les causes majeures de ce déclin. Un changement de modèle agricole et une reconnaissance des peuples autochtones pourraient permettre d'éviter l'extinction.

Les scientifiques estiment ainsi que plus d'une espèce vivante sur huit — soit un million — pourraient disparaître de la surface du globe dans les prochaines décennies. Si l'on ne s'intéresse qu'aux animaux et aux plantes suivies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), qui exclut notamment les insectes, la proportion d'espèces menacées d'extinction atteint un quart.

Il est probable qu'au moins un million d'espèces animales et végétales — plus d'une sur huit — sont actuellement menacées d'extinction mondiale. La proportion d'espèces actuellement menacées d'extinction mondiale (c'est-à-dire inscrites sur la liste rouge de l'UICN comme étant vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction) est en moyenne d'environ 25% dans un large éventail de groupes taxonomiques animaux et végétaux. ».

Dans le sillon d'autres études scientifiques, le rapport montre que l'effondrement de la biodiversité est en premier lieu dû aux changements d'utilisation des sols. Les terres s'urbanisent, mais surtout des forêts, des zones humides ou des prairies naturelles sont transformées en champs ou en pâture. La faute à la croissance démographique, à l'élévation des niveaux de vie, et à l'augmentation exponentielle de la consommation de produits animaux. Ainsi, réduire notre consommation de protéines animales permettrait de libérer 10 à 30% de la superficie agricole actuelle.

Plus globalement, notre alimentation industrielle et notre modèle agricole sont en cause. Plus vous mangez de sucre, de graisse, de produits animaux, tout ça produit par l'industrie, plus vous participez à l'effondrement du vivant. La progression de l'agriculture s'est principalement faite au détriment des forêts. Au total, ces changements d'usages des terres concernent plus de la moitié des surfaces terrestres libres de glace. Sans oublier l'utilisation massive de pesticides. Plus de 50% des mesures de concentrations en insecticides dans le monde dépassent les seuils réglementaires.

Nous pouvons encore inverser la tendance ! « À l'échelle individuelle, chacun peut choisir de favoriser la biodiversité en consommant bio, local et de saison ». Au niveau global, il s'agit de maintenir et de développer des systèmes agricoles diversifiés et agroécologiques en lieu et place de monocultures intensives. Planter des haies, sortir des pesticides, stopper les « subventions néfastes » qui favorisent la surpêche et l'industrialisation agricole.

La consommation « non durable », auparavant le fait d'une minorité privilégiée, se généralise et augmente en volume. La mondialisation pousse en effet à une homogénéisation parallèle de l'alimentation et de la production agricole, ainsi qu'à la perte de sa spécificité locale. De ce fait, le nombre d'habitants qui consomment plus de produits de l'industrie agroalimentaire à base de viande, de poisson, de lait, d'œufs et de sucres a considérablement augmenté, la consommation par tête ne s'est pas allégée, et c'est ce qui explique en grande partie la pression continue sur l'espace pour l'alimentation. L'alimentation carnée mobilise un tiers des cultures via les céréales pour l'alimentation des animaux, et au total les trois quarts de l'usage agricole du sol. La pêche industrielle couvre 55% de l'océan. »

Autant de pratiques « durables » toujours utilisées par les peuples autochtones et les communautés locales. Le rapport de l'IPBES leur fait la part belle, estimant que leurs pratiques de chasse, d'agriculture, de pêche sont généralement favorables à la préservation de la biodiversité, voire en sont les

garantes. Or, les peuples indigènes représenteraient entre 300 et 370 millions de personnes, tandis que les communautés locales pourraient réunir jusqu'à 1,5 milliard d'habitants, soit près de 20% de la population mondiale. Et leurs territoires se recoupent souvent avec des zones clés pour la conservation de la biodiversité.

Le rapport met évidence cinq facteurs d'effondrement du vivant. Outre le changement d'affectation des terres, il souligne également la surexploitation des ressources (pêche, mine, exploitation forestière), les pollutions généralisées, chimiques notamment, qui détruisent tous les écosystèmes (eau, air, sous-sol), les espèces exotiques envahissantes, et le changement climatique. « Depuis 1980, les émissions de gaz à effet de serre ont doublé, la température moyenne de la planète a augmenté d'au moins 0,7 degré et la pollution plastique a décuplé. Plus de 80% des eaux usées mondiales sont rejetées dans l'environnement sans traitement, tandis que 300 à 400 millions de tonnes de métaux lourds, de solvants, de boues toxiques et d'autres déchets sont déversés dans les eaux mondiales chaque année. Le nombre d'espèces exotiques envahissantes a doublé en 50 ans. » Sont aussi évoquées comme facteurs néfastes à la biodiversité : l'exploitation minière, les barrages, les routes et les villes, le tourisme, le transport aérien et maritime de marchandises et de personnes.

Parmi les objectifs esquissés, en plus du changement de modèle agricole, le rapport souligne qu'il est prioritaire « d'atteindre les objectifs climatiques tout en préservant et en restaurant la nature et ses contributions à la population. Afin d'atteindre des objectifs substantiels d'atténuation du changement climatique, une augmentation importante des plantations dédiées à la bioénergie a été proposée, mais en raison de sa grande superficie, il est peu probable que cela soit compatible avec les objectifs de biodiversité ». Il s'agit également de « réaliser la conservation et la restauration de la nature sur les terres tout en contribuant positivement au bien-être de l'homme », via l'expansion des réseaux actuels d'aires protégées.

Source : reporterre.net.

Un nouveau rapport appelle à une action urgente pour éviter une crise liée à la résistance aux antimicrobiens

Les Nations Unies, des agences internationales et des experts ont publié un rapport inédit plaidant pour une action immédiate, coordonnée et ambitieuse afin d'éviter une crise potentiellement catastrophique liée à la résistance aux médicaments.

Le Groupe de coordination ad-hoc inter-institutions des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens - qui a publié le rapport - a averti que si aucune mesure n'était prise, les maladies pharmaco-résistantes pourraient causer 10 millions de décès par an d'ici à 2050 et des dommages économiques aussi graves que ceux provoqués par la crise financière mondiale de 2008-2009. La résistance aux antimicrobiens pourrait plonger dans l'extrême pauvreté jusqu'à 24 millions de personnes à l'horizon 2030.

À l'heure actuelle, pas moins de 700 000 personnes meurent chaque année des suites d'une maladie pharmaco-résistante, dont 230 000 personnes décédées des suites d'une tuberculose multi-résistante. De plus en plus de maladies courantes, notamment les infections des voies respiratoires, les infections sexuellement transmissibles, et les infections des voies urinaires, sont incurables. Les procédures médicales en mesure de sauver des vies sont de plus en plus risquées et nos systèmes alimentaires sont de plus en plus précaires. Sans engagement de tous les pays, quel que soit leur niveau de revenus, les générations futures devront faire face à des conséquences désastreuses si la résistance aux antimicrobiens n'est pas maîtrisée.

Considérant que la santé humaine, animale, alimentaire et environnementale sont étroitement liées, le rapport appelle à une approche coordonnée et multisectorielle «Un monde, une santé».

Il recommande aux pays les mesures suivantes :

- Donner priorité à l'élaboration de plans d'action nationaux afin d'augmenter les financements nationaux et de renforcer les capacités nationales;
- Mettre en place un cadre règlementaire plus ferme et soutenir les programmes de sensibilisation visant à encourager une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens par les professionnels de la santé humaine, animale et végétale;
- Investir dans des programmes de recherche et de développement ambitieux pour développer de nouvelles technologies visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens;
- Éliminer de toute urgence l'utilisation des principaux traitements antimicrobiens considérés comme facteurs de croissance dans le domaine de l'agriculture.

Les recommandations nécessitent un engagement immédiat de tous les secteurs, des gouvernements au secteur privé, en passant par la société civile et le monde universitaire.

Convoqué à la demande des dirigeants du monde entier, suite à la toute première réunion de haut niveau des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens en 2016, le groupe d'experts a réuni des partenaires de l'ONU, des organisations internationales et des personnalités spécialisées dans les domaines de la santé des animaux et des végétaux, ainsi que dans les secteurs de l'alimentation, de l'alimentation animale, du commerce, du développement et de l'environnement, afin de formuler un plan détaillé de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Le rapport réaffirme l'engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en faveur d'une action concertée à l'échelon mondial.

Il souligne la nécessité de coordonner et d'intensifier les efforts pour vaincre la résistance aux antimicrobiens: un obstacle majeur à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment la couverture santé universelle, la sécurité alimentaire, des systèmes de production agricole durables, ainsi que l'accès à une eau salubre et à l'assainissement.

Source : FAO.

Avril 2019 : Repli des prix et de l'inflation des produits alimentaires

Sur un mois, les prix des produits alimentaires ont diminué de 0,1% suite à la baisse des prix des légumes frais, des volailles.

Cependant sur un an, les prix de l'alimentation ont augmenté de 6,6% contre 7,5% en mars 2019. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des œufs de 34,7%, des produits laitiers de 11,8%, des viandes de 9,8% et des légumes de 8,6%. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un an de 5,7%.

Principales variations des prix des produits alimentaires et boissons

Principaux produits	Variations mensuelles (%)	Variations annuelles (%)
Volailles	-4,7	-0,3
Légumes frais	-3,4	9,6
Légumes secs	-0,2	6,6
Dérivés de céréales	0,1	7,2
Huiles alimentaires	0,1	-0,3
Lait, fromage	0,3	11,8
Café en poudre	0,3	0,3
Viande d'agneau, mouton	0,5	18,2
Poisson frais	1,0	0,0
Œufs	1,2	34,7
Sels condiments et autres	1,5	8,3
Chocolat et autres	1,6	11,6
Eaux minérales, boissons et jus	1,6	8,1
Fruits secs	1,8	15,5
Viande bovine	2,1	13,8
Fruits frais	2,8	-3,1

Source :INS.

Hausse de 41% des exportations des produits de la pêche à la fin du mois d'avril 2019

La valeur des exportations des produits de la pêche a augmenté de 41,8%, à la fin du mois d'avril 2019. Elle est passée de 135,8 millions de dinars au cours de la même période de 2018 pour atteindre 192,5 millions de dinars.
Les quantités exportées ont évolué de 35% à la fin du mois d'avril 2019, s'élevant à environ 9849,7 tonnes contre 729,7 tonnes au cours de la même période de 2018.
Cette évolution est due à l'augmentation des exportations de la daurade d'élevage en eau saline (3%), du crabe (132%), des conserves de thon (322%), des conserves de sardines (55%) et des crevettes (2%) au cours du mois d'avril 2019.

Les exportations du crabe congelé a atteint, fin avril 2019, près de 1234,7 tonnes d'une valeur de 10,9 millions de dinars alors que les exportations du crabe ont atteint par rapport à 2018 près de 762,1 tonnes d'une valeur de 4,7 millions de dinars.
Les crabes sont exportés principalement vers l'Asie, la Corée du sud (335,7 tonnes), le Vietnam (302,6 tonnes), la Thaïlande (279,7 tonnes), Taiwan (51,2% tonnes), l'Arabie Saoudite (13,7 tonnes) et Qatar (3,5 tonnes).
En Europe, les crabes sont exportés principalement vers l'Italie avec plus de 80,8 tonnes, suivie de l'Espagne (26,2 tonnes) et la France (0,6 tonnes). Pour ce qui est de l'Amérique du Nord, la Tunisie exporte vers le Canada (11,4 tonnes) et l'Australie (10 tonnes).

Sucre : le déficit mondial est attendu à 1.7 million de tonnes en 2019/2020 (F.O.Licht)

En 2019/2020, le marché mondial devrait connaître un déficit de 1,7 million de tonnes de sucre après un surplus de 400 000 tonnes enregistré un an plus tôt. C'est ce que rapporte Reuters qui cite des prévisions de la firme allemande F.O. Licht, référence mondiale pour les statistiques sur le sucre.
Cette situation s'explique essentiellement par une baisse de 1,2 million de tonnes de la production mondiale à 185,1 millions de tonnes en 2019/2020 en raison des contreperformances attendues chez la plupart des poids lourds du secteur.
Du côté de la Thaïlande, les prix mondiaux oscillant autour de leur plus bas niveau depuis 10 ans et les conditions de sécheresse devraient faire chuter la production de 14,6 millions de tonnes à 12,7 millions de tonnes en 2019/2020.

En Inde, ces mêmes facteurs pousseront le stock attendu à 29,4 millions de tonnes pour la prochaine campagne contre un record de 33 millions de tonnes enregistré un an plus tôt.
Au Brésil, la région Centre-Sud qui fournit environ 90% de la production nationale de canne à sucre devrait dédier en 2019/2020, seulement 37% des superficies à la production du sucre. Cela en raison de la meilleure profitabilité de la transformation de la canne en éthanol comparativement à la conversion en sucre.
En ce qui concerne les perspectives relatives aux cours mondiaux, l'analyste européen indique que les prix de la matière première ne devraient pas s'améliorer à court terme en raison des stocks considérables accumulés en Inde en 2018/2019.
Source : www. agenceecofin.com

FAO :Il est nécessaire de renforcer les partenariats mondiaux afin de mettre un terme à la faim et à la malnutrition

La FAO appelle les pays à attirer davantage de financements privés et à combler le déficit d'investissement en vue de parvenir au développement durable. Selon cette organisation éradiquer la faim et la malnutrition et parvenir au développement durable implique de renforcer les partenariats mondiaux et les investissements durables afin de stimuler la croissance économique. Atteindre les Objectifs de développement durable(ODD) requiert davantage de ressources que celles actuellement disponibles et une orientation vers des systèmes alimentaires plus durables. Les pays doivent attirer de nouveaux financements publics et privés qui prendront la forme d'investissements durables afin de stimuler la croissance économique, une étape essentielle à la lutte contre la pauvreté. Cette stratégie est conforme aux engagements pris par la communauté internationale par rapport à l'ODD 17, qui appelle à renforcer les partenariats mondiaux afin de contribuer et de réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en réunissant les gouvernements nationaux, la communauté internationale, la société civile et le secteur privé. La grande majorité des investissements à destination du secteur agricole provient des agriculteurs. Le point de vue des agriculteurs et leur capacité à investir doivent être au centre de chaque stratégie visant à développer les investissements dans le secteur. On compte plus de 570 millions de fermes dans le monde et plus de 90 pour cent d'entre elles sont gérées par une personne ou une famille qui dépend principalement de la main d'œuvre familiale. Néanmoins, l'agriculture à petite échelle, en particulier dans les zones de culture pluviale, est une activité à haut risque et à faible rentabilité qui n'attire pas facilement les investissements privés. Selon la FAO il était nécessaire d'innover les systèmes alimentaires et les investissements destinés à les innover pouvaient également entraîner des créations d'emplois, et ce, au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production au consommateur. Il a également indiqué que les opportunités d'emplois dans la mise en œuvre des ODD liés à l'alimentation, au niveau de la chaîne de valeur, sont estimées à près de 2,3 trillions de dollars pour ce qui concerne le secteur privé d'ici à 2030. La FAO soutient la création d'un environnement propice en vue d'encourager les investissements en faveur des ODD grâce aux Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CFS-RAI), qui offrent des conseils afin de s'assurer que les investissements dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires puissent favoriser la sécurité alimentaire locale et le respect des droits des ouvriers. La FAO s'engage à travailler en partenariat avec tous les acteurs possibles, y compris ceux du secteur privé. Ces huit dernières années, la FAO a établi des partenariats avec plus de 150 acteurs issus du secteur privé, de la société civile, des instituts de recherche et universitaires et des fondations, ce qui a permis de grandement améliorer le travail de l'Organisation dans le domaine et de confirmer son expertise technique. De plus, les partenaires ressources de la FAO ont fourni un soutien financier et ont contribué à l'échange d'informations, sous l'égide du Bureau pour la Coopération Sud-Sud et Triangulaire.

Source :FAO

Republique Tunisienne
Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques
et de la Pêche

Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: http://www.onagri.tn
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn